

Mise en ligne : 02/02/2023



République Française

Département de Haute-Savoie

COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-SIXT

---

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**D2023-05 | Salles communales – Tarifs de location**

**SEANCE DU 26 JANVIER 2023**

à 18h00 en la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Didier LATHUILLE, maire.

Date de la convocation : 20 janvier 2023

Présents : Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Jean-Luc VINDRET, Dominique MASSON, Jean-Paul BARNIER, Olivier DUREZ, Béatrice COLLOMB-CLERC, Cécile BASTARD-ROSSET, Carole CLEMENT, Joanny ROCHET et Véronique FONTAINE formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Danièle CARTERON (pouvoir à Yvette FAVRE-LORRAINE), André FAVRE-LORRAINE, Corinne BESCHE (pouvoir à Dominique MASSON) et Christophe BLANCHET-NICOUD (pouvoir à Joanny ROCHET)

Secrétaire de séance : Carole CLEMENT

---

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une délibération fixant les tarifs municipaux pour la location de salles a été prise lors de la séance du conseil municipal du 08 septembre 2022 et qu'il convient :

- de la modifier en ce qui concerne la salle Sixtine afin de préciser que le coût des options d'utilisation est proportionnel au nombre de jours loués,
- de supprimer le tarif de la location de la salle des Aravis, celle-ci étant exclusivement réservée au Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis.

**Vu** la délibération n°D2022-53 du 08 septembre 2022,

Ainsi, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

- **Adopte** les modifications tarifaires présentées,
- **Prend acte** du nouveau tableau fixant les tarifs municipaux de locations des salles communales comme suit :

	Associations Saint-Jeandines	Associations Saint-Jeandines intérêt communal (1)	Associations, organismes intercommunaux ou du pays de Thônes	Privés
<b>TARIFS SALLE COMMUNALE « LA SIXTINE »</b>				
<b>FORFAIT DE BASE</b>				
Forfait 4 heures	Gratuit	Gratuit	50 €	100 €
Forfait journée	Gratuit	Gratuit	70 €	150 €
Forfait journée à but lucratif	200 €	200 €	200 €	300 €
Forfait 2 jours consécutifs à but lucratif	320 €	320 €	320 €	500 €
<b>OPTIONS UTILISATION :</b>				
- Pour le forfait 4 heures - Par jour de location (indissociable du forfait de base)				
Forfait bar + verres	+ 40 €	+ 40 €	+ 40 €	+ 60 €
Forfait cuisine + vaisselle	+ 80 €	+ 80 €	+ 80 €	+ 100 €
Forfait sono/vidéo	+ 30 €	+ 30 €	+ 30 €	+ 30 €
<b>FORFAIT OBLIGATOIRE MÉNAGE</b>				
Forfait ménage salle seule (sauf forfait 4 heures)	+ 50 €	+ 50 €	+ 50 €	+ 50 €
Forfait ménage bar + verres	+ 20 €	+ 20 €	+ 20 €	+ 20 €
Forfait ménage cuisine + vaisselle	+ 30 €	+ 30 €	+ 30 €	+ 30 €
<b>DÉPOT DE GARANTIE : 800 €</b>				
<b>TARIFS (activités sportives, artistiques et culturelles)</b>				
<b>SALLE DE SPORT GROUPE SCOLAIRE – SALLE HARMONIE – SALLE DES ASSOCIATIONS – SALLE SIXTINE</b>				
Forfait saison activité	360 €	50 €	360 €	
Forfait journée hors activité	50 €	Gratuit	50 €	
Forfait ½ journée hors activité	30 €	Gratuit	30 €	

(1) Chorale – Harmonie – Groupe Folklorique – Comité de la St Jean – Comité de Jumelage – Club des Aînés – Aravis Voice Academy

Saint-Jean-de-Sixt, le 31 janvier 2023

La secrétaire de séance,  
Carole CLEMENT



Le Maire,  
Didier LATHUILLE


